

Marc FESNEAU
Président de la Communauté
de Communes Beauce et Forêt

Sommaire

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BEAUCE ET FORÊT
5, rue de la Salle
41290 Oucques
Tél. 02 54 23 24 24
Fax 02 54 23 05 26
contact@beauceetforet.fr

Directeur de publication : Marc Fesneau
Coordination de la rédaction : Cécile Gay
Photos : Pierre Delaguette, Christelle Pellé et CCBF
Design : www.enola-creation.fr

Éditorial

Coopérer pour l'avenir de notre territoire

Pour la troisième édition de notre lettre d'information, nous avons décidé de mieux vous faire découvrir la communauté de communes Beauce et Forêt, à l'heure où l'intercommunalité évolue, se redessine parfois, et s'affirme comme un animateur incontournable de l'aménagement de nos territoires. Vous trouverez aussi dans ce numéro les actualités de notre communauté de communes.

Développement économique, services de proximité, voirie. Notre collectivité s'investit pour améliorer votre quotidien, préparer l'avenir.

Le bilan est déjà conséquent comme vous le découvrirez. Mais les besoins restent très nombreux pour permettre à chacun de vivre bien au sein de notre territoire.

Nous avons de nombreux atouts dont il nous faut prendre conscience et qu'il nous faut mieux valoriser.

Le contexte financier doit cependant nous inviter à la plus grande prudence, pour garder des marges de manœuvres et avoir le souci d'une pression fiscale supportable tant pour les entreprises que pour les ménages. C'est dans cet esprit que nous avons construit le budget 2012 : limiter l'accroissement des dépenses de fonctionnement pour mieux pouvoir investir.

La mutualisation constitue également à ce titre une piste intéressante : seuls nous pouvons beaucoup moins qu'ensemble et finalement, dans cette période de crise la solidarité entre communes doit plus que jamais être notre objectif. En nous groupant pour des travaux ou des fournitures, en mettant en commun nos moyens humains nous pourrons mieux exercer nos missions, à des coûts maîtrisés.

Nous avions été parmi les premiers à le faire en Loir-et-Cher il y a déjà plusieurs années. Parce que la coopération est une force.


L'école de Josnes fait partie des établissements gérés par la communauté.
La construction d'un nouveau groupe scolaire y est à l'étude.

Communauté de communes… mode d'emploi

Le territoire en quelques chiffres

- > **21 communes :** Autainville, Baigneaux, Beauvilliers, Boisseau, Briou, Conan, Concriers, Epiais, Josnes, Lorges, La Madeleine-Villefrouin, Marchenoir, Oucques, Le Plessis-l'Echelle, Rhodon, Roches, Sainte-Gemmes, Saint-Léonard-en-Beauce, Séris, Viévy-le-Rayé, Villeneuve-Frouville
- > **31 000** hectares dont 73 % de terres agricoles
- > **6650** habitants environ
- > **650** enfants scolarisés en primaire

Qu'est ce qu'une intercommunalité ? Que vous apporte-t-elle au quotidien ? Créée en 1999, la communauté de communes Beauce et Forêt entre progressivement dans la vie des habitants.

À l'origine

La communauté de communes Beauce et Forêt a été créée en 1999. Elle est composée de 21 communes qui se répartissent autour de trois « centres de vie » : Oucques, Marchenoir-Saint-Léonard-en-Beauce et Josnes. L'objectif de la communauté a été fixé à sa création et perdure : faire travailler ensemble les communes afin de favoriser la qualité de vie et l'emploi sur le territoire de la Petite Beauce.

Le développement économique et les écoles au cœur du projet

Le maintien de commerces, d'emplois et d'équipements scolaires de qualité est un point clé pour conserver un territoire vivant et attractif.

Très tôt, la communauté s'est investie pour favoriser le maintien de commerces en zone rurale en intervenant directement pour éviter la disparition de certains commerces : l'épicerie de Josnes et le bar-restaurant de Saint-Léonard. Dernier exemple, le futur pôle multi-activités en construction à Marchenoir sur le site de l'ancien Ecomarché, où la station-service est désormais gérée en régie. La communauté agit également pour l'accueil d'entreprises nouvelles ou la croissance d'entreprises existantes par

Des hommes et des femmes au service des habitants de la C.C.B.F.

Marc FESNEAU, maire de Marchenoir est le président de la communauté de communes depuis 2004.

Il est secondé par quatre vice-présidents : **Jacques BOUVIER**, maire de Viévy-le-Rayé, en charge du développement économique, **Christelle PELLÉ**, maire d'Autainville, en charge des mutualisations, **Jean GAUTHIER**, maire de Lorges, en charge des affaires scolaires, **Christian LEVEL**, adjoint au maire de Josnes, en charge de l'aménagement du territoire et du logement et **Martine SALVAT-MARTINEAU**, adjointe au maire de Saint-Léonard-en-Beauce, en charge de la voirie et de l'assainissement non-collectif.

Il s'appuie sur les services de la communauté de communes dirigés par **Cécile GAY**.

Le conseil communautaire est composé de 28 élus représentant les communes.

l'aménagement de la zone d'activité d'Oucques et la gestion d'ateliers relais loués aux entreprises en développement. Elle accompagne désormais les projets d'investissement d'entrepreneurs du territoire. Enfin, la CCBF soutient le développement d'une nouvelle filière, le bois-énergie, qui offre un débouché innovant aux entreprises forestières à travers une source d'énergie renouvelable et locale.

L'autre compétence clé de la communauté de communes est la gestion des écoles maternelles et élémentaires du territoire. La C.C.B.F. gère les sept écoles du territoire et leurs services périscolaires (cantines, garderies, transports) soit directement, soit au travers de « SIVOS » lorsque le regroupement pédagogique comprend des communes extérieures au territoire (cas des écoles d'Autainville, Lorges, Oucques et Viévy-le-Rayé). Cette mission représente 40 % du budget de fonctionnement annuel de la communauté, auxquels s'ajoutent les charges de construction ou de rénovation des bâtiments.

Le service aux habitants et aux communes

Une troisième compétence importante est la gestion de la voirie. La plupart des voies communales importantes, reliant les bourgs et hameaux, sont entretenues par la communauté. Ceci représente 98 km de voies et de 150 000 à 200 000 euros de travaux chaque année. De plus, la communauté met gratuitement ses services à disposition des communes membres pour effectuer le suivi de leurs propres chantiers de voirie.

C'est en effet un autre axe majeur de l'action communautaire : une entraide et un soutien technique aux communes, particulièrement les moins peuplées. La « mutualisation » consiste à mettre en commun des moyens humains ou matériels. Elle permet aux communes de conserver un pouvoir de décision propre tout en bénéficiant du support administratif et technique de la communauté. Elle participe à une gestion efficace et économe des moyens.

Les autres compétences sont la gestion des déchets, l'assainissement non collectif, la politique du logement dont la MARPA d'Oucques, le financement de l'école de musique de Beauce et Forêt, l'animation du dispositif de protection de l'environnement Natura 2000 et le financement de l'entretien des cours d'eau (Réveillon et Cisse).

Pour toutes ces actions, la communauté de communes dispose d'un budget de 4,3 millions d'euros par an. Elle emploie 27 salariés, dont 13 affectés aux écoles, 6 employés pour le compte des communes, et 2 apprenties. Le siège de la communauté est situé à Oucques, l'étage de la mairie.

Quelques réalisations

Economie, Commerce, Emploi
- Rachat et mise en location de l'épicerie de Josnes et du bar-restaurant de Saint-Léonard-en-Beauce afin d'éviter leurs fermetures
- Gestion de deux ateliers relais à Oucques et Saint-Léonard-en-Beauce
- Construction d'un pôle multi-activités regroupant plusieurs commerces à Marchenoir et reprise en gestion directe de la station-service
- Requalification et extension de la zone d'activité de la route de Vendôme à Oucques
- Aide à la recherche d'emploi des jeunes via la Mission locale du Blaisois

Education, Jeunesse
- Gestion des écoles et services périscolaires du territoire
- Financement de la construction d'une nouvelle école maternelle à Oucques
- Soutien au développement d'une école de musique associative

Aménagement du territoire, Logement
- Aménagement des centres bourgs d'Autainville, Briou, Conan, Ecoman, Epiais, Josnes, La Madeleine-Villefrouin, Marchenoir, Oucques, Le Plessis-l'Echelle, Roches et Seris dans le cadre du programme régional Cœur de village
- Construction de logements sociaux à Lorges
- Construction de la maison d'accueil rurale pour personnes âgées d'Oucques

Voirie, Assainissement, Déchets
- Entretien de 98 km de voiries intercommunales
- Soutien technique aux communes pour l'entretien de leurs autres voies
- Diagnostic de l'ensemble des installations d'assainissement non collectif du territoire et réalisation des contrôles obligatoires
- Collecte et traitement des déchets au travers de syndicats spécialisés (SIEOM et VALDEM)

Environnement
- Diagnostic énergétique des réseaux d'éclairage public des communes
- Animation du dispositif Natura 2000
- Organisation de permanences d'information sur les économies d'énergie pour les habitants

L'Hôtel du Commerce
s'agrandit et se modernise

Vincent Lanchais, le chef du restaurant, et son épouse Annie vont transformer l'établissement oucquois qu'ils ont repris en 2005. La C.C.B.F. a subventionné leur projet.

Vincent Lanchais, pouvez-vous nous présenter votre parcours et votre établissement ?

Après 10 ans d'expérience dans des restaurants gastronomiques, j'ai souhaité revenir au pays pour reprendre avec mon épouse l'hôtel restaurant développé par mes parents depuis les années 1970. À cette époque, ils ont compris que l'ouverture de l'A10 allait fortement réduire le flux d'automobilistes passant par Oucques. Il fallait alors attirer la clientèle différemment, par une cuisine raffinée et une hôtellerie de charme. Depuis qu'ils nous ont passé le relais en 2005, nous avons maintenu ce choix et nous allons le renforcer encore avec les travaux en cours.

De quels travaux s'agit-il ?

Côté hôtel, plusieurs chambres seront agrandies et nous créons une chambre adaptée aux personnes à mobilité réduite et une suite familiale. Il sera désormais classé 3 étoiles. Côté restaurant, c'est une petite révolution. Nous allons créer deux nouvelles salles de restauration dont la principale avec charpente apparente et cheminée, ainsi qu'une terrasse qui manquait à notre établissement. Nous pourrons accueillir désormais 55 couverts. L'ensemble du mobilier sera changé. La cuisine sera considérablement agrandie et ouverte sur la salle. Enfin, nous allons créer un petit espace de vente de produits « maison » et locaux pour répondre à une demande fréquente de notre clientèle touristique étrangère.

Justement votre clientèle, quelle est elle ?

Bien qu'à l'écart des Châteaux de la Loire, nous avons une fréquentation touristique régulière, principalement d'étrangers. Nous avons aussi certains touristes qui restent sur le territoire, pour pratiquer la chasse en saison.



Enfin, l'hôtel accueille de nombreux voyageurs d'affaires, et le restaurant a une clientèle locale fidèle. Pour tous, les travaux apporteront cet automne un plus grand confort et ils seront accompagnés d'une nouvelle carte.

Le Commerce
9, rue de Beaugency à Oucques
02 54 23 20 41

Nouvelles économiques du territoire

> Depuis le mois de mars, les travaux du futur **pôle multi-activités de Marchenoir** ont débuté. Une épicerie, une boulangerie, une boucherie, un bar-tabac-presse-snack et un atelier de couture s'y installeront avant la fin de l'année.

> Pour accompagner son développement, **l'entreprise de charpente Diard** vient de s'installer dans un local situé sur la zone d'activité de la route de Vendôme à Oucques. C'est l'un des deux ateliers mis en location par la C.C.B.F. et destinés à accueillir des entreprises pour faciliter leur implantation et leur développement sur le territoire, le second accueille depuis 3 ans la concession de matériel agricole Savagri à Saint-Léonard-en-Beauce.

> Afin de favoriser l'accueil de nouvelles entreprises, le conseil communautaire de la C.C.B.F. a adopté en mars un plan d'extension et de requalification de la **zone d'activités de la route de Vendôme** à Oucques. Il sera mis en œuvre en fonction des acquisitions foncières et des besoins des entreprises ; une première tranche de 13 000 m² devrait être aménagée en 2013.

Vivre autonome
ce n'est pas vivre seul



La résidence pour personnes âgées « la Guinguette » construite par la C.C.B.F. va fêter ses 10 ans. L'occasion de faire le point avec Claude Pasquet, président de la structure, et Natacha Cottrell, sa responsable.

Natacha Cottrell dresse un bilan : *« à ce jour nous avons 18 résidents et deux logements sont disponibles. Depuis l'ouverture, 29 personnes ont partagé la vie de la résidence dont la moitié a ainsi pu rester dans son logement jusqu'à la fin de sa vie »*. Le Président complète : *« en effet, les locataires aménagent leur logement avec leurs meubles et leurs objets personnels, ainsi ils se sentent chez eux. Nous veillons au bien être des résidents en leur offrant des conditions de vie et de confort sécurisés, mais tout en leur assurant une totale liberté et indépendance »*.

Deux logements sont actuellement disponibles, Claude Pasquet explique : *« nous avons vocation à accueillir des personnes âgées autonomes, c'est le concept MARPA. Nous nous adressons à des gens qui cherchent à vaincre la solitude, à bénéficier de services et à se sentir en sécurité »*. La responsable de la structure détaille ces services : *« les résidents qui le souhaitent peuvent prendre leurs trois repas quotidiens en commun et nous confier l'entretien du linge, voire bénéficier d'un accompagnement sur mesures si besoin et puis il y a l'animation »*. En effet des ateliers sont proposés tels que loto, jeux de société, potager ou internet, *« notre session de gymnastique adaptée avec l'association Siel Bleu est ouverte aux personnes extérieures, elles sont une dizaine »*. Des sorties sont organisées mensuellement, au cinéma par exemple. Le président confirme *« ces activités sont très appréciées de tous, ce sont des moments de partage et de rencontre entre les résidents et le personnel »*.

En conclusion, Claude Pasquet invite les lecteurs intéressés, pour eux ou leurs proches, à venir visiter la Guinguette, et même y déjeuner ou participer à des animations en s'adressant à Natacha au 02 54 23 29 30.

Deux nouveaux logements
aidés à Lorges

La communauté de communes est le maître d'ouvrage d'un projet atypique qui contribue à améliorer l'offre insuffisante de logements sociaux sur le territoire.

Avec moins de 3 % de logements sociaux, 65 % des logements qui ont plus de 60 ans, un nombre croissant de logements vacants et peu de constructions neuves, la C.C.B.F. fait face à un défi important en matière de logement.



Elle s'est donc engagée dès ses débuts dans le soutien aux projets de création de logements locatifs sociaux sur son territoire. Le passage dans un logement aidé reste en effet une étape très fréquente pour les jeunes qui s'installent et les familles monoparentales ou recomposées.

La C.C.B.F. réalise actuellement deux logements de type 3 de 75m² avec jardinets et dépendances, à Lorges. À l'ombre de l'église classée, ce projet s'intègrera parfaitement dans son environnement architectural puisqu'il prend place dans une demeure du XVIe siècle, située 4 rue de l'Abreuvoir, qui sera ainsi préservée. Cette initiative a été rendue possible par la bienveillance de l'ancien propriétaire qui souhaitait que sa maison accueille un logement public, mais aussi par les financements « Cœur de village » du Conseil régional du Centre qui absorbent l'essentiel de la différence de coût par rapport à un projet plus classique.

Les travaux ont débuté en juin et les premiers habitants entreront dans les lieux début 2013.

La mission locale
accompagne avec succès les jeunes dans la recherche d'un emploi

La Mission locale du Blaisois est une association qui travaille en partenariat avec Pôle Emploi mais qui s'adresse uniquement aux jeunes de 16 à 25 ans en recherche d'emploi. Elle met à leur disposition un conseiller référent unique qui les accompagne et les guide dans leurs démarches.

S'orienter vers un métier qui corresponde à ses goûts et à ses aptitudes ? Avoir un projet de formation mais sans savoir comment y accéder ? Qualifié ou non, diplômé ou non, expérimenté ou non, la recherche d'emploi est souvent difficile : où postuler ? Comment intéresser les entreprises ? Comment se déplacer ? Le conseiller aide les jeunes à trouver des réponses aux questions qu'ils peuvent se poser.

Depuis 2008, grâce au soutien de la C.C.B.F., la Mission locale tient des permanences chaque vendredi matin, à Oucques, Marchenoir et Josnes. 45 jeunes du territoire ont ainsi été accompagnés en 2011 par un conseiller référent, dont 36 ont trouvé un emploi.

Si vous souhaitez bénéficier d'un appui professionnel dans vos recherches ou si vous êtes volontaire mais découragé parce que vos démarches, ou celles de votre enfant, n'aboutissent pas, venez rencontrer Philippe Valroff en prenant rendez-vous au 02.54.52.40.40.

Ecole de musique Beauce et Forêt

L'association accueillera le public pour une journée d'information le samedi 8 septembre 2012 à l'Ecole de Musique située 2 route de Saint-Léonard à Marchenoir (derrière la Gendarmerie). Inscriptions 2012-2013 et renseignements au 06.64.17.30.07.

Travaux de voirie : une action coordonnée pour plus d'efficacité

Cet été, la communauté de communes réalisera plusieurs chantiers sur les voies d'intérêt communautaire. Ceci représente 4,5 kilomètres de voies qui seront rénovés cette année, pour un montant de 285 000 € HT. Les axes suivants sont concernés :

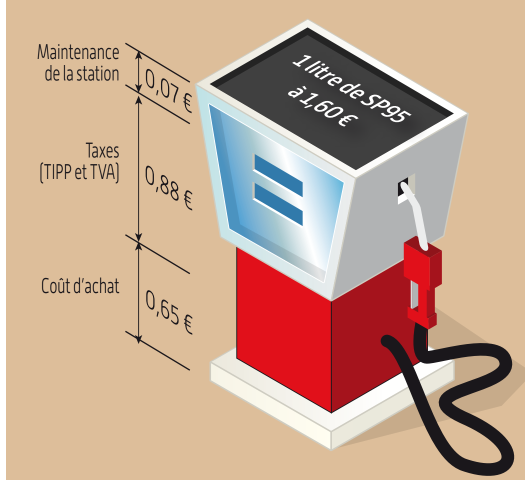
- Route de Villeneuve sur la commune de Beauvilliers (entre la RD 134 et le carrefour de Bois-Pigeon),
- Route de Sainte-Gemmes à Epiais,
- Route de Prenay à Josnes,
- Route de Pisse-Oison, du bourg de Marchenoir à la RD 917,
- Route de Frépelle à Oucques,
- Route de Sigogne à la ferme de Montchaud, sur la commune de Saint-Léonard en Beauce,
- Route de la Jouannière à la RD 924, sur la commune de Viévy-le-Rayé.

Comme chaque année, la communauté de communes Beauce et Forêt a groupé cette opération avec les chantiers des communes volontaires. En 2012, les communes d'Autainville, Beauvilliers, Briou, Concriers, Josnes, Le Plessis-l'Echelle, Roches, Séris, Saint-Léonard-en-Beauce et Viévy-le-Rayé se sont inscrites dans cette initiative. Outre des prix plus attractifs, ceci leur permet de bénéficier de l'expertise d'un technicien de la communauté de communes pour le suivi et la réception de leur chantier. Cet accompagnement tout au long du projet est très apprécié des maires ruraux qui retrouvent une assistance autrefois assurée par les services de la DDE. La communauté assure également le suivi juridique et financier des marchés publics.

L'expérience de travail en commun ne se limite pas aux seuls gros travaux puisque, depuis plusieurs années, les communes s'entraident également pour l'entretien courant, principalement le rebouchage des « nids de poule » au printemps. Elles mettent à disposition leurs agents techniques municipaux pour effectuer ces interventions avec réactivité et à un coût maîtrisé.

Zoom sur…
la station-service de Marchenoir

Maintenue ouverte par l'action conjointe de la C.C.B.F. et de la mairie de Marchenoir, la station-service de l'ancien Ecomarché accueille chaque mois environ 1 300 clients. Des investissements réalisés en début d'année ont mis fin aux dysfonctionnements récurrents que connaissait l'ancien exploitant. Gérée en régie, la station ne produit pas de bénéfice et couvre uniquement ses charges, sans coûter au contribuable.



Propriétaire depuis février, la C.C.B.F. propose un service de cartes de carburant pour les professionnels permettant une facturation en fin de mois. Ils s'engagent ainsi en faveur du maintien de services de proximité en zone rurale. Pour plus d'information, contactez les services de la communauté au 02 54 23 24 24.